

résidence croisée - Reykjavík

Artistes en résidence, Clermont-Ferrand

Date limite de candidature : 10 avril 2022 23h59 heure française

Cet appel est ouvert aux artistes plasticien·nes de toute nationalité résidant en Islande et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en France.

La période de résidence de l'artiste français·e à Reykjavik est prévue du 1er septembre au 15 octobre 2022.

La période de résidence de l'artiste islandais·e à Clermont-Ferrand est prévue du 15 janvier au 28 février 2023.

LA RÉSIDENCE

Nýló (Reykjavík, Islande) et Artistes en résidence (Clermont-Ferrand, France) proposent une résidence croisée à deux artistes, un·e islandais et un·e de la région Auvergne-Rhône-Alpes en France. Les artistes bénéficient d'une résidence de six semaines à Reykjavík (pour l'artiste français·e) ou à Clermont-Ferrand (pour l'artiste islandais·e). Le programme est soutenu par l'Ambassade de France en Islande, l'Alliance Française de Reykjavík et SÍM residency.

Nýló

Nýló - The Living Art Museum, a été fondé en 1978 par un groupe d'artistes et est par conséquent l'un des plus anciens musées et espaces d'exposition en Europe à être dirigé par des artistes. The Living Art Museum a été l'un des principaux lieux d'art contemporain en Islande et possède une collection unique d'œuvres d'artistes islandais et internationaux des années 1960 à nos jours.

Les expositions du The Living Art Museum ont commencé au début des années 1980 et de nombreuses expositions ont marqué l'histoire de l'art islandaise. Chaque année, le musée présente un ambitieux programme d'expositions tout en restant un lieu d'événements divers, d'éducation artistique et de recherche, en étroite collaboration avec des artistes, des commissaires, des universitaires et le grand public.

La collection du The Living Art Museum comprend plus de 2 200 œuvres données par des artistes, des collectionneur·ses et des particulier·ères associé·es au musée. Aujourd'hui, la collection de Nýló reflète les principaux mouvements de l'art contemporain et l'intérêt du musée de réfléchir aux questions sociétales actuelles. L'équipe de Nýló est composée de la direction, de la coordination générale et de la régie des collections. L'équipe mettra l'artiste en contact avec des artistes

locaux·ales et des professionnel·les de l'art. L'équipe accueille l'artiste dans l'espace d'exposition de Nýló et également dans la collection s'il y a un intérêt pour la recherche. L'équipe accompagnera l'artiste dans le développement de ses problématiques de recherche, et l'invitera aux événements programmés par Nýló.

SÍM

SÍM residency est une résidence internationale pour artistes plasticien·nes située à Reykjavík, en Islande. Elle est gérée par SÍM - Samband íslenskra myndlistarmanna, l'association des artistes visuel·les islandais·es. L'objectif principal de la résidence est de fournir un lieu aux artistes internationaux·ales pour rentrer en contact avec la scène artistique islandaise, créant ainsi un contexte dans lequel les artistes locaux·ales et internationaux·ales peuvent développer leurs recherches et créer de nouveaux réseaux.

Actuellement, SÍM gère trois locaux qui accueillent des programmes de résidence; Hafnarstraeti, où se trouvent la galerie SÍM, le bureau et la Guesthouse, et deux sites d'ateliers et de logements : Seljavegur, à 10 minutes à pied du centre-ville, et Korpúlsstaðir, situé en périphérie de Reykjavik.

Pour cette résidence, SÍM accueillera l'artiste sélectionné·e dans ses locaux du centre-ville à Seljavegur.

Le Seljavegur peut accueillir jusqu'à 11 artistes internationaux·ales qui ont tous·tes leur chambre et atelier privés, tout en ayant accès à des espaces communs partagés (cuisine notamment).

Seljavegur abrite également plus de 40 ateliers d'artistes locaux·ales dans le même bâtiment.

Artistes en résidence

Créée en 2011 à Clermont-Ferrand, Artistes en résidence (A·R) est une association qui soutient la création contemporaine par la mise en place de résidences à destination d'artistes et de chercheur·ses en art contemporain. Elle œuvre pour la mobilité des artistes, la circulation des idées et la mise en commun des savoirs et savoir-faire par le développement d'un vaste réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux.

Les locaux d'A·R sont situés au sein du complexe pluridisciplinaire La Diode, partagé entre autres avec Les ateliers, une association qui gère sur place 17 ateliers d'artistes locaux.

Les résidences d'A·R sont pensées comme des temps entièrement dédiés à la recherche et à l'expérimentation, sans obligation de production finale. Cette

orientation entend accorder aux artistes du temps pour des recherches qualitatives et approfondies, favoriser une réelle immersion dans le territoire et permettre tous les tâtonnements, détours et remises en question critiques nécessaires au développement des pratiques artistiques.

L'équipe d'A·R propose un accompagnement aux artistes et les met en lien avec des professionnel·es de l'art, des chercheur·ses, des associations, des artisans locaux ou toute autre personne pouvant contribuer au développement de la pratique artistique des résident·es.

Périodes de résidence

La période de résidence de l'artiste français·e à Reykjavik est prévue du 1er septembre au 15 octobre 2022.

La période de résidence de l'artiste islandais·e à Clermont-Ferrand est prévue du 15 janvier au 28 février 2023.

L'artiste sélectionné·e pour la résidence à Reykjavík bénéficiera :

- D'une bourse de résidence de 3000€.*
- D'une prise en charge des déplacements entre la ville de résidence et Reykjavik par l'Ambassade de France.
- D'un logement de 10 m² et d'un atelier de 18 m² situés dans la résidence SÍM à Seljavegur, Reykjavík. images ici - chambre n°10
- D'un accompagnement par l'équipe de Nýló.
- De la possibilité de réaliser un workshop rémunéré à l'Alliance Française de Reykjavík. Ce workshop n'est pas une obligation.
- De la possibilité de présenter son travail, à la fin de sa résidence, à SÍM ou à Nýló. La résidence étant basée sur la recherche, cette présentation publique n'est pas une obligation.

*La différence entre les allocations offertes aux artistes est liée à la différence du coût de la vie dans les deux pays.

L'artiste sélectionné·e pour la résidence à Clermont-Ferrand bénéficiera :

- D'une bourse de résidence de 2250€.*
- D'une chambre privée dans un appartement entièrement équipé de trois chambres - avec salle de bain, cuisine ainsi qu'un jardin - partagé avec d'autres résident·es. (lien avec images)

- D'un atelier de 160 mètres carrés, partagé par 3 résident·es maximum. Il est situé dans les locaux d'Artistes en Résidence dans le complexe pluridisciplinaire La Diode, partagé, entre autres, avec Les Ateliers, association qui gère 17 ateliers d'artistes locaux sur place.
- D'un accès à des espaces et équipements techniques mutualisés entre les deux associations (atelier bois équipé, outillage électroportatif, four à céramique, poste de soudure MIG, salle informatique avec ordinateur et imprimante/scanner A3...).
- De l'accompagnement de l'équipe de Nýló pour les demandes de bourses de voyage.
- D'un accompagnement par l'équipe d'A·R, qui les met en lien avec des professionnel·les de l'art, des chercheur·ses, artisan·es ou toute autre personne pouvant contribuer au développement de leur pratique.
- L'artiste peut, si il/elle le souhaite, organiser ou participer à un événement public au cours duquel il/elle peut présenter son travail ou ses recherches, quel que soit l'endroit où ces productions ont été réalisées. Il/elle n'a aucune obligation de présenter publiquement son travail si il/elle ne le souhaite pas. L'artiste bénéficie d'une rémunération supplémentaire de 150 euros dans la limite d'un événement public pendant la résidence.

*La différence entre les allocations offertes aux artistes est liée à la différence du coût de la vie dans les deux pays.

Pour candidater, les artistes doivent envoyer :

- Le formulaire de candidature trouvable ici : <https://artistesenresidence.fr/fr/residences/residence-croisee-reykjavik>
- Un PDF compilant la démarche artistique, un CV et une sélection d'œuvres pertinentes (max.20Mo).
- Une note d'intention de deux pages A4 maximum.

Note : L'artiste n'a pas tenu de définir un projet spécifique pour la résidence, mais de préciser son besoin et/ou son intérêt pour le programme de résidence croisée ou pour une résidence artistique en général. Il est précisé que cette résidence croisée est un programme de recherche sans obligation de finaliser production. Dans la note d'intention, l'artiste peut mettre en évidence les recherches en cours, les attentes quant à la manière dont le programme élargira leur corpus de travail existant et/ou améliorera son développement professionnel, son besoin d'un atelier ou d'un temps de travail rémunéré, son lien ou son intérêt pour le territoire, ou toute autre raison justifiant leur désir de postuler.

Les portfolios peuvent être rédigés en français, en islandais ou en anglais. La note d'intention doit cependant être rédigée en anglais.

Les artistes peuvent postuler à plusieurs appels en cours d'Artistes en résidence.

La date limite de candidature est le 10 avril 2022, 23h59 heure française. Les résultats seront communiqués fin-avril 2022.

Les questions ou demandes de renseignements peuvent être envoyées à : candidatures.reykjavik@artistesenresidence.fr

Plus d'informations :

www.artistesenresidence.fr

www.nylo.is

www.sim-residency.info

www.af.is